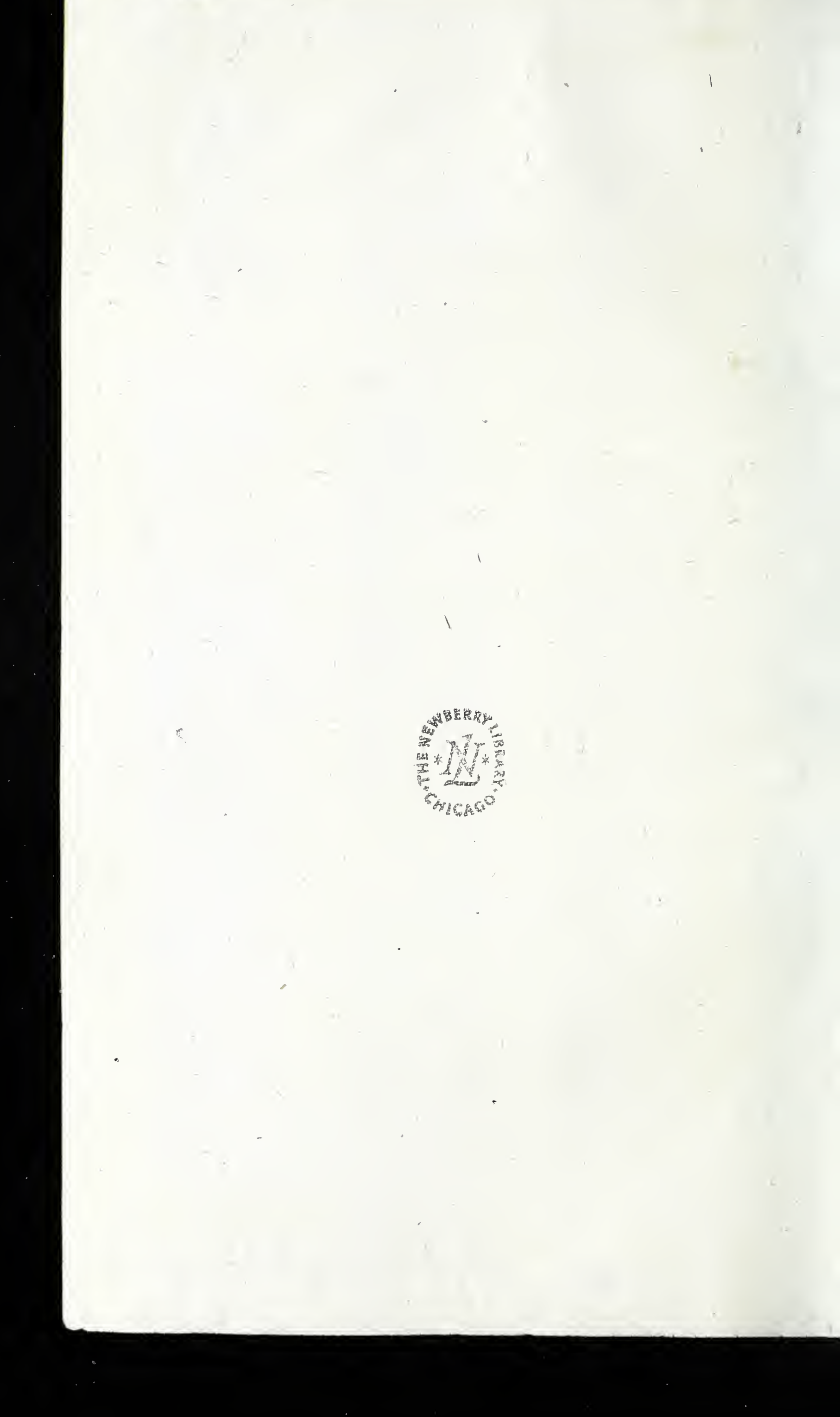
GRANDES QUESTIONS

A RÉSOUDRE

PAR LES AMIS

DE MM. NECKER, BAILLY,
LA FAYETTE.



GRANDES QUESTIONS
A RÉSOUDRE
PAR LES AMIS
DE MM. NECKER, BAILLY, LA FAYETTE,

Et par tous ceux qui se piquent un peu d'Aristocratie, ou de Démagogie, d'égalité Republicaine ou de Royalisme.

» . . . . Ridendo dicere verum,
» Nil vetat . . . . . Horat.

Je revenois de je ne sais d'où, et débarqué à Marseille, je m'en sauvai bien vîte, pour n'y pas rencontrer un certain orateur qui, du haut de la tribune du Manege de Paris avoit dit et assuré qu'il avoit déjà mis la paix dans la ville, qu'il l'y mettoit encore en ce moment, et qu'il l'y mettroit toujours.

Ce seul propos, contraire aux faits qui me furent racontés, m'en fit sortir, dans l'espérance de me trouver beaucoup mieux à Paris,

séjour fameux d'un bon roi, et d'une très-nombreuse et auguste assemblée des représentans de la nouvelle nation Françoise.

Arrivé dans cette capitale si célebre, je remerciai les dieux de m'avoir logé dans le palais d'un prince du sang royal, qu'on me dit être actuellement à Londres pour des affaires qui importoient à la tranquillité publique.

Je me promenai quelques tems dans ce jardin magnifique, et sans en critiquer les défauts et la confusion des bâtimens, j'usai modérément des plaisirs que les fées charmantes de cette espece de paradis mahométan m'offroient à chaque pas.

J'évitai le danger qu'il y a de se trouver dans les cafés; et après une promenade assez agréable, j'allai me coucher.

Je passai ainsi quelques jours; et enfin, je m'occupai sérieusement des affaires du tems.

Que de feuilles à dévorer avant de pouvoir s'instruire de la vérité des choses et des faits! je pris dont le parti généreux de voir tout et d'entendre tout par moi-même. C'est annoncer à mes lecteurs et à mes concitoyens que j'ai assisté aux diverses séances monarchiques, démocratiques et aristocratiques de la capitale du roi de France et de Navarre. Les questions que je propose à résoudre par les amis du pour et du contre en sont le résultat

qui, peut-être, ne plaira pas aux illustres auteurs de la révolution; mais enfin, il est permis à tout le monde de s'instruire et de dire la vérité, même en riant; car je suis citoyen comme eux, et j'aime la vérité et la vraie liberté peut-être plus qu'eux. J'entre donc en matiere, et je les prie de satisfaire ma curiosité, en répondant de bonne foi aux questions suivantes qui pourront les embarrasser, et qui cependant ne me paroissent pas in solubles, si l'on veut bien consulter l'histoire des nations, celle de France, et les bases invariables du bonheur public dans une monarchie réglée par des loix antiques, fondamentales et conformes à la nature des choses et des personnes.

QUESTIONS A RÉSOUDRE.

Je voudrois bien savoir, de la conscience intime de M. Necker, s'il espere se tirer de l'embarras des finances, où il s'est plongé autant par ignorance que par orgueil? Répondra-t-il, comme le régent le fit à l'aimable Fontenelle qui, au tems des billets de Law, faisoit à ce prince la même question?.... En ce cas, il faudroit nous résoudre à plier bagage et à dissoudre l'assemblée du Manége: car le régent, tout spirituel et tout puissant qu'il étoit, s'en tira fort mal, comme on sait, puisqu'il en mourut à la peine.

Je voudrois bien savoir comment Paris se tirera également avec les provinces que l'on flagorne, et qu'on veut endormir par de belles phrases, mais dont la saine partie des habitans a sérieusement réfléchi sur la vraie valeur des assignats-monnoie forcés, et qui sait, comme M. Necker en convient dans sa derniere lettre du 13 juin à l'assemblée, que le papier-assignat n'est pas une monnoie égale à celle d'argent, puisqu'on ne peut s'en servir pour des objets au-dessous de 200 livres ?... Il y auroit beaucoup d'autres raisons à en donner, mais M. Necker nous renvoye à la lettre de M. Bergasse à ses commettans, et à son compte rendu en 1781, etc.

Je voudrois bien savoir comment MM. Bailly et la Fayette se dégageront des embarras où la nation de la Grêve et celle du Palais royal, les ont jettés le 15 juillet 1789, et autres jours aussi remarquables ? se réfugieront-ils au beau salon de 1789 ? la ressource pourroit prendre pendant quelque tems : mais cette retraite ne seroit-elle pas trop suspecte à la cour, dont ils veulent, avec grande raison, se ménager la faveur ?

Je voudrois bien savoir comment se terminera le patriotisme du fameux Camille, non pas le

romain, mais l'orateur parisien, et procureur général né de la lanterne, rue du Mouton, près l'hôtel-de-ville ou de la redoutable commune provisoire? Quel numéro que le numéro 29 des révolutions de France et du Brabant! quel serment affreux il prononce contre la sainte et auguste assemblée! Le forcené Camille Desmoulins plonge, avec tous les transports que lui inspire le civisme de nos jours, le poignard dans le sein des enragés patriotes du Manége des Tuileries! Ce n'est pas raillerie, le fait est très-sérieux. Voici le passage mot pour mot, page 245, etc.

« Je vais révéler, dit-il, toute la corruption
» de l'assemblée nationale, et dire que ceux qui
» paroissent l'ame de ses délibérations sont cor-
» rompus. Je déclare, je jure... oui, citoyens, je
» vous dénonce que déjà vous êtes à l'encan : on
» marchande le silence ou l'appui de vos défen-
» seurs.... On m'a proposé une place dans la
» municipalité de mille écus, de deux mille
» écus; et ils m'ont dit avoir la parole de Bailly
» et la Fayette.... Ils sont donc sûrs d'être con-
» tinués! ils se sont donc assuré les suffrages...
» citoyens, nos maux sont incurables, l'égoïsme
» a la majorité dans l'assemblée.... La corruption
» n'est pas seulement dans quelques membres
» qu'on peut guérir; c'est la masse du sang qui

» est corrompue. Je vois que cette assemblée na-
» tionale que j'idolâtrois, et que je proposois
» avec orgueil aux autres nations pour modele,
» ne craint rien tant que cette égalité de droits
» dont elle nous avoit bercés. Bientôt la liberté...
» de la presse ne sera qu'un vain nom, etc. etc.

Ma plume se refuse à transcrire les autres gentillesses, un peu dégoûtantes, que notre procureur général de la lanterne se plait à répandre et à parfumer les illustres membres de la très-respectable loge du manege. Quel torrent de civisme à imiter par les grands orateurs folliculaires de la ville et des provinces! quelle ardeur! quelle flame! quels parfums que les divines reliques du grand Lama desséchées au soleil! .... QUO RUITIS CIVES? ..... Mais revenons à une matiere plus digne de nos sages lecteurs.

Je voudrois bien savoir ensuite ce que le pacte fédératif des gardes Bourgoises de Paris, qui appellent celles des provinces au champ de Mars, deviendra dans les circonstances où l'assemblée du manége est divisée et subdivisée en factions et contrefactions, et pelotonnée comme les districts de la capitale, qui ne s'entendent gueres avec l'hôtel-de-ville, lequel, dit-on, a un appétit plus dévorant qu'un loup affamé tombant sur un

troupeau de moutons paissant librement dans la prairie ?

Je voudrois bien savoir comment, avec les seuls biens du clergé, on viendra à bout de payer les agioteurs, si l'on veut, comme il est juste, payer d'abord les dettes de ce corps ecclésiastique qui se montent à un capital considérable, et si l'on veut réellement conserver le service de l'église catholique et romaine, les frais d'un culte essentiel aux mœurs, la portion destinée aux pauvres, et celle nécessaire pour l'entretien des bâtimens, réparations, ornemens, etc.

Je voudrois bien savoir si, après l'acquit de cette dette du clergé, après le paiement des salaires ou honoraires des ecclésiastiques, pris sur les biens et propriétés de l'église, un peu cruellement dépouillée, ainsi que l'entretien des bâtimens et la portion des pauvres, si, dis-je, après tous ces paiemens de droit strict et rigoureux, les agioteurs peuvent raisonnablement exiger une préférence d'hypotheque sur ces mêmes biens, en excluant d'autres citoyens plus honnêtes, et ayant plus de besoins qu'eux ; le tout en supposant qu'il y ait un excédent disponible après la vente entiere des biens du clergé ? Car loin que cet excédent soit connu du comité des

finances, le comité ecclésiastique n'a pu encore nous donner un apperçu digne de confiance, de la valeur et du revenu des biens de l'église. On parle de millions et de milliards, il est vrai, mais tous ces brillans tableaux ne sont encore qu'imaginaires.

Je voudrois bien savoir ce que deviendra la monarchie Françoise après le serment insidieux et illégal qu'on se propose de faire prononcer aux bayonnettes qui doivent entourer l'autel de la patrie dressé dans le champ de Mars en présence d'un roi ou d'un empereur que l'on fera arriver de Saint-Cloud ? L'état monarchique se changera-t-il alors en démocratie pure ou royale, ou en république aristocratique bourgeoise, ou en confédération germanique, etc.

Je voudrois savoir si ce pacte prétendu fédératif est adopté par la saine partie de l'auguste diete des Feuillans, et par les ministres honnêtes d'un roi de France ou des François.... puisqu'on a jugé à propos de le débaptiser de son titre de roi de Navarre, et de morceller les droits antiques de la prérogative royale ? Cette question n'est pas indifférente ; et je prie M. Necker d'y répondre cathégoriquement, et sans biaiser comme à son ordinaire.

Je voudrois bien savoir ce que deviendra la capitale,

capitale, si ses habitans, toujours le fusil sur l'épaule, parcourent les rues, les cafés et les cabarets, et interrompent les travaux qui les faisoient vivre, eux, leurs femmes et leurs enfans? car il faut bien que l'ingénieux et hardi citoyen qui voudra résoudre ces questions leur dise, avec franchise, que depuis un an qu'ils font un pareil service, plus dispendieux que risquable, quoique très-honorable sans doute, il n'est pas possible qu'ils ne contractent des dettes qu'ils se trouveront hors d'état de payer, si la révolution continue à faire des progrès qui étonnent l'Europe, et firent, même en son vivant, trembler le génie de Francklin, tout républicain et Quaker qu'il étoit, et dont nous portons aujourd'hui le deuil solemnel!

Je voudrois bien savoir pourquoi M. Necker, qui convient dans sa lettre du 13 juin, présent mois, que le gouvernement jouit maintenant d'assez peu d'autorité pour faire obéir de simples collecteurs des contributions, l'a entraîné, je ne dis pas, dans une convocation d'états généraux, qui étoient nécessaires, mais dans leur composition artificieuse, et tendante à bouleverser le trône et la religion, et conséquemment l'ordre et la félicité publique? n'étoit-il

pas de son devoir de modérer, de diriger, ou de rappeller aux regles antiques fondamentales de la monarchie, une assemblée qui, quoique très-auguste sans doute, s'en écartoit pour se livrer à une création fantastique d'un gouvernement si nouveau, que les plus habiles n'en ont pas encore conçu l'idée primaire?

Je voudrois bien savoir ce que M. le duc de Nivernois, dont on ne parle plus, et son ami l'archevêque de Sens, ou cardinal de Loménie, rentré paisiblement et même en triomphe, dans ses foyers, répondroient au roi, à la reine et à toute la famille royale, s'il existoit un haut tribunal de grande justice pour y débattre et pour juger cette question importante en présence des vrais amis du roi et du peuple, et surtout en présence de M. de Calonne, plus homme d'état que tous ceux qui l'avoient précédé ou qui l'ont suivi, et bien moins coupable, s'il l'est, que les traitres qui, de son tems, environnoient le trône, et qui depuis en ont rapproché le seul homme qu'il falloit toujours en écarter pour le bonheur et pour la tranquillité de la France?

Je voudrois bien savoir de quelle autorité raisonnable on s'est avisé de substituer le mot NATION à celui de SOUVERAIN DE LA NATION,

et pourquoi les ministres le souffrent avec une lâcheté impardonnable ?

Je voudrois bien savoir si nos ministres sont ou ne sont pas les auteurs, ou les guides, les membres forcés ou volontaires de ce qu'on appelle la CABALE D'ORLÉANS ? Cette question, dans les circonstances, ne mériteroit-elle pas d'être approfondie ? Elle est du moins digne d'être traitée et résolue par le chef de nos finances que j'ai vu sur les quais et les boulevards de Paris, exposé à tous les regards, dans une estampe un peu noire, où le charlatan tenant d'une main la couronne et de l'autre le bonnet de la liberté, est honorablement porté, comme la châsse de Ste. Genevieve, par le premier prince du sang royal, et par M. de la Fayette, commandant général de la milice parisienne. L'estampe alors se vendoit 12 sols; elle est au rabais, et ne se vend plus que 2 sols. Je demande donc si cette gravure multipliée n'est pas une idée singuliere et qui caractérise très-bien une faction républicaine et odieuse dans une monarchie ?

Je voudrois bien savoir si nos jeunes orateurs de la tribune, et même quelques vieillards, pensent sérieusement que ce sont les hommes

d'un jugement bien sain qui applaudissent à leur éloquence, souvent erronée, presque toujours indécente et emphatique, et rarement conforme à cette majesté que doivent imprimer à leur auditoire des magistrats nationaux, élus pour nous donner une législation sage, raisonnée, d'après les bases du gouvernement monarchique, d'après les cahiers des bailliages légalement convoqués et rédigés dans cette vue, et digne, en un mot, du dix-huitieme siecle, puisque ce siecle est aujourd'hui si souvent cité pour la réforme des vices et pour le bonheur de l'humanité entiere?

Je voudrois bien savoir si les Robertspierre et Mathieu de Montmorenci, par exemple, sont ou ne sont pas des perroquets sifflés? car, à coup sûr, ce ne sont point des rossignols.

Je voudrois bien savoir si les deux freres Lameth et l'abbé Grégoire croient bien sérieusement avoir le même mérite que MM. le comte de Clermont-Tonnerre, Malouet et l'abbé Mauri?

Je voudrois bien savoir si les jansénistes le Camus, Target, Treillard, Martineau, surpassent en éloquence et en principes politiques MM. Garat l'aîné, Tollendal, Cazalès, et le

divin la Fayette, dont les levres distillent le miel et les graces comme les américaines et leurs cannes à sucre ?

Je voudrois bien savoir si l'ex-président le Mounier a dit purement la vérité dans son mémoire à l'assemblée ? et s'il l'a dite, je demande pourquoi l'assemblée est restée muette, ou sans autre réponse que celle faite à M. Bergasse sur les assignats-monnoie forcés ?

Je voudrois bien savoir pourquoi la caisse d'escompte cessera totalement ses paiemens le premier juillet prochain, comme nous l'annonce l'ami Necker ? Et comment l'assemblée fournira de l'argent sonnant aux porteurs des billets qui en auront besoin pour vivre ? car on ne vit pas avec des promesses de paiement, mais bien avec des piastres, des guinées, des lisbonines, et des écus de France, ou des louis d'or. Le papier ne vaudra jamais cette monnoie excellente et reçue dans toute l'Europe.

Je voudrois bien savoir si le marquis de Villette auroit assez de crédit à présent pour faire couronner au café du Caveau son ami Necker, qui ne l'est plus d'aucun folliculaire enragé de la capitale, excepté de M. Garat cadet, et du

fameux marquis de Saint-Huruge, la premiere tête en politique du Palais royal, des Jacobins, et de toutes les communes de l'empire ?

Je voudrois bien savoir comment l'abbé Sieyes, nommé président du manége, et qui ne siége pas, devenu tout d'un coup le bras droit du commandant du guet de Paris, s'excusera de cette légereté vis-à-vis le duc d'Orléans?

Je voudrois bien savoir quel sera le résultat de l'information du Châtelet sur l'affaire du 6 octobre, où se trouvent, dit-on, étrangement compromis, les Barnave, les d'Aiguillon, les Chapellier de Bretagne, et bien d'autres illustres de cette trempe ? et si elle sera décretée avant la fédération du Champ de Mars ?

Je voudrois bien savoir si le roi de Prusse et Léopold, une fois réunis pour donner la paix à l'Europe, ne jugeront pas très-à-propos d'envoyer des hussards et pandours prendre la mesure de nos habits nationaux ? et quelle seroit alors la contenance de nos élégans gardes citadins ? O providence ! veille sur leurs jours précieux à leurs belles ; veille aussi sur les souverains, et détourne leurs regards des malheurs dont Carra, Brissot de Warville, et le bon Mercier, osent les

menacer dans leurs feuilles peu philosophiques et trop incendiaires, pour nous procurer une paix durable, et la douce liberté après laquelle tout être raisonnable soupire ! Quel plaisir peuvent-ils donc prendre, ces grands hommes folliculaires, à secouer de toutes parts les flambeaux de la discorde, et à exciter les peuples à une liberté qui leur deviendra funeste ? Eh ! depuis quand ne faut-il plus de souverains et des monarques au monde pour le gouverner ? O mes concitoyens ! croyez-en ma politique acquise par l'expérience !

Respectons les dieux et les rois ;
Si nous voulons qu'ils protégent nos droits.
Pourquoi tant célébrer Sparte, Rome et Carthage ?
J'y vis mille tyrans, et jamais le bonheur.
De notre esprit faisons meilleur usage :
Aimons la liberté, mais n'ayons qu'un tuteur.

Je voudrois bien savoir encore si M. Bailly, qui lit dans les astres comme dans un livre, y aura lu l'horoscope de notre nouveau gouvernement et sa durée, ainsi que la définition exacte, précise et lumineuse de ce qu'on appelle ARISTOCRATIE ? et si ce mot est aussi changé et défiguré dans les cieux qu'il l'est actuellement sur la terre ? car il signifioit autrefois l'autorité, le gouvernement des sages. Voy. J. J. Rousseau.

Je voudrois bien savoir si les nouvelles livrées de notre prétendue liberté, attachées ou brodées sur nos habits, les plumets et les poufs de nos gardes nationales parisiennes, mis avec orgueil à leurs chapeaux, les épaulettes et les dragones, les pistolets et la ceinture des chasseurs, les longues aigrettes coloriées aux bonnets de nos grenadiers terribles, et les moustaches épouvantables de nos horribles sapeurs, éteindront dans nos cœurs les petites passions inextinguibles des vanités humaines ? Car si nous ne changeons que de rubans et de titres, je demande alors si la révolution sera faite dans les mœurs des François, comme ils se flatent de l'avoir opérée dans leur ancien gouvernement ?
O VANITAS VANITATUM ET OMNIA VANITAS ?

Enfin, je voudrois bien savoir dans quel temple on se propose d'ériger la statue de Louis XVI, et quelle place dans l'empire on peut donner à sa personne, après l'abolition de tous les titres et des distinctions politiques de la monarchie, et l'existence d'une assemblée permanente qui fait tout, délibere tout, ordonne tout, et se permet tout ?..... Oui, dans quel temple et sur quel trône le mettrez-vous, législateurs du Manége, qui usez et abusez de vos forces, de celles d'un

peuple

peuple égaré, et de la teneur de vos cahiers, qui vous prescrivoient la marche de notre régénération, de notre vrai bonheur, et non pas celle de la destruction du royaume, de nos propriétés, et de l'anarchie la plus complette et la plus cruelle ?

Je voudrois bien savoir si Montesquieu, Voltaire, et J. J. Rousseau, apparoissant tout-à-coup à l'assemblée auguste, applaudiroient aux motions exagérées de la folle jeunesse, qui, comme une meute légere, toujours lâchée en avant par les dogues-anglois, s'imaginent aimer la patrie en renversant les mœurs, le trône et les autels?

Je voudrois bien savoir ce qu'on entend ordinairement, ou ce qu'on doit entendre, par les conspirations secretes de l'aristocratie, toujours publiées dans Paris, et au Palais royal sur-tout, et jamais découvertes, si vous en exceptez celle prétendue ourdie par le marquis de Favras? encore les preuves en furent-elles trouvées tellement équivoques et foibles, que le peuple même, qui ne respiroit que le sang de ce gentilhomme malheureux, le regarda comme une victime innocente sacrifiée au parti des vainqueurs, le plaignit très-sincérement, et a admiré sa mort vraiment héroïque.

Je voudrois bien savoir pourquoi l'assemblée et les ministres ont gardé un silence profond dans une cause où il s'agissoit de la défense du trône et de la personne même du roi ? Est-ce que les trois individus N., B. et la F. étoient et seroient encore des êtres plus précieux que le roi, la reine, le dauphin et la famille royale, dont les jours avoient été menacés si horriblement et si solemnellement à Versailles dans les journées des 5 et 6 octobre 1989, et dont l'information aujourd'hui paroît comme anéantie, ou du moins suspendue quant aux décrets à lancer sur les chefs connus d'une faction criminelle ?

Je voudrois bien savoir pourquoi les parlemens se sont tus aussi dans cette affaire importante, et pourquoi ils se taisent encore sur toutes les choses extraordinaires qui se passent sous leurs yeux dans la capitale et dans les provinces ? Ont-ils oublié quels sont leurs droits et leur prérogative éminente, que les états généraux ne pouvoient leur enlever ? Ne sont-ils plus les magistrats et les tuteurs nés de la nation, lorsque la royauté dort et que la tyrannie veille ? L'Hôpital, Molé, Lamoignon, d'Aguesseau, n'auriez-vous pas éclairé, contenu le peuple

égaré par des monstres politiques? Ne l'auriez-vous pas rappellé à ses devoirs, à l'obéissance, à une vie tranquille et plus heureuse? On lui parle toujours de liberté!..... Et qu'est-ce donc que cette liberté qui rend infortunés des hommes doux et sensibles, devant les yeux desquels on ne met que les tableaux affreux de la misere ou de la mort?

Je voudrois bien savoir ce que faisoient la baronne de Sthaal, et Charles Villette, ci-devant marquis, le 22 Mai dernier, lors du fameux décret de l'assemblée sur le droit de la paix et de la guerre? Etoient-ils en conjonction avec les Vénus et les Mars gagés de la terrasse des Feuillans, où il étoit question ce même jour de sacrifier à la patrie, non seulement MM. l'abbé Maury et Cazalès, mais encore MM. le comte de Mirabeau et le commandant la Fayette, anciens sauveurs de la France, et qui ne l'étoient plus, disoit-on en ce moment critique et fatal? Où étoient-ils donc alors, cette baronne et ce marquis, si célebres par le charme de leurs amours? Comment satisfaire la-dessus ma curiosité? je doute que le mot de l'énigme nous soit jamais révelé.

Je voudrois bien savoir si la prise de la bastille a été un exploit assez glorieux, assez pénible

assez grand, pour avoir justement attiré sur les victorieux et assaillans personnages tant de lauriers, d'éloges, d'argent et de médailles ? Ni la bataille de Fontenoi gagnée, ni la prise de Bergopzoom, ne donnerent à l'Europe un tel spectacle. Est-il honorable pour la France ? C'est encore une question à résoudre, et qui pourtant n'est pas insoluble, si l'on veut s'en rapporter à nos anciens héros militaires et preux chevaliers.

Je voudrois bien savoir si la partie gauche du Manege est toujours au niveau des principes dont elle a cru poser immuablement les bases pour opérer la regénération de la France et des François ? Et si elle ne s'est pas quelquefois repentie de ses décrets violens et mortels pour le corps social, dont il s'agissoit de guérir les plaies, et qu'il ne falloit pas assassiner ?

Je voudrois bien savoir si l'abolition de la noblesse et de ses titres mettra la paix dans le royaume, et nous donnera de plus grandes richesses ? Et de quel droit on efface par un trait de plume des distinctions politiques, jugées nécessaires dans un vaste empire par les grands législateurs qui ont murement réfléchi à cette échelle de rangs, de fortunes et d'émulation ?

Je voudrois bien savoir pourquoi les Noailles se sont trouvés d'accord sur cet article épineux avec le jeune Mathieu Bouchard, ci-devant comte de Montmorenci-Laval ? Cette harmonie est piquante et peut-être ridicule ; mais j'en demande une raison solide et bien tranchante. Il me semble que l'abbé Noel devroit bien répondre à cette question dans sa Chronique de Paris, où il donne tant de preuves de son amour ardent pour la liberté d'écrire, et de ses goûts pour les folies humaines.

Je voudrois bien savoir à quoi pourra jamais servir la destruction des quatre magnifiques figures qui entouroient la belle statue de Louis XIV ? la France veut donc devenir aussi barbare que nos anciens Ostrogots et Visigoths ? et puisqu'on veut absolument remonter à l'origine premiere des conquêtes, il faut les déclarer toutes contraires à la justice éternelle, aux droits primitifs de l'homme , à sa liberté, et restituer les provinces conquises. Que de restitutions à faire et que de sottises à réparer dans les quatre parties du monde ! cette motion seroit digne de nos plus jeunes législateurs, les Barnave, les Robertspierre, Alexandre Lameth, et même du vieux soldat l'abbé Gouttes. Quelle tête ! quel

génie, que ce bon pasteur, qui s'en retournera dans sa cure un peu plus spirituel et plus riche qu'il n'étoit à son arrivée dans la capitale!

Je voudrois bien savoir dans quel dessein l'on fait prêter un serment à notre vieille armée de ligne, qui l'a déjà prêté, et qui ne devroit le prêter que dans les mains de Louis XVI, déclaré chef de l'armée, et qui d'ailleurs, par toutes les loix divines et humaines, est le roi et l'unique souverain de la France et des François? car, que signifie ce grand mot de souverain, de majesté, dont on voudroit décorer la multitude qui, dans tous les tems et dans tous les pays, est destinée à une obéissance passive et non pas à l'exercice d'une souveraineté qui, pour elle, n'est qu'une idée vague, inutile à son bonheur, et dangereuse pour sa liberté même?

Je voudrois bien savoir si ce pacte fédératif fera rentrer dans l'ordre des soldats qui se disent citoyens, et qui n'obéissent ni au roi, ni à ses ministres, ni à leurs colonels? dans quelles mains sera donc remis le ressort de la force publique? le courage du vicomte de Mirabeau ne doit-il pas ranimer celui de ses collégues? qui pourroit blâmer sa conduite ferme et généreuse? est-ce que la défection de l'armée seroit confirmée par

un décret solemnel d'une assemblée auguste? c'est au baron de Menou à nous réveler là-dessus son secret, et je l'invite à nous le communiquer.

Révolution, constitution, la nation, districts, municipalités, départemens, cantons, électeurs, citoyens actifs et passifs....que deviendront tant de choses nouvelles pour les François? voici ma réponse : MOLE RUIT SUA. Mais il est tems d'aller respirer un air plus pur que celui du Manége : sa chaleur, son méphitisme sont trop dangereux pour les rois et leurs sujets fideles. Et puis Philippe Capet, ci-devant duc d'Orléans, revient à toute bride de Londres. Tout Paris va le couronner de lauriers : il faut aller voir ce nouveau spectacle. Sera-ce une comédie, ou une tragédie? AD HUC SUB JUDICE LIS EST.

Comme avant ce couronnement, il s'agit de préparer les esprits et les cœurs en faveur de l'assemblée, qui adore le courageux, le vertueux citoyen Philippe d'Orléans, je ferai part à mes lecteurs d'un sonnet proposé à remplir en l'honneur et gloire de nos législateurs, sur les mêmes rimes que celles du sonnet de Desbarraux.

SONNET.

Vos décrets si fameux offensent l'ÉQUITÉ;
A faire aimer les loix, cet art est peu PROPICE;

Il cause trop de maux pour croire à sa BONTÉ :
Vous changez en fureur l'amour de la JUSTICE.

Cette métamorphose est une IMPIÉTÉ
Que Themis doit punir par un nouveau SUPPLICE :
Votre orgueil a détruit notre FÉLICITÉ ;
Le roi.... veut-on qu'il regne ou veut-on qu'il PÉRISSE ?

Législateurs, parlez : quel cercle GLORIEUX
Lui laissez-vous du moins à parcourir des YEUX ?
A ses droits, à son nom, vous déclarez la GUERRE.

L'église, ses autels, ses biens, tout vous AIGRIT :
Tremblez !.... j'entends gronder le ciel et son TONNERRE :
La foudre vengera le trône et JESUS-CHRIST.

Par un Augustin.
